

# LETR'ART 2022

Le challenge « d'art posté » de la Société Artistique

Participer à Lettr'Art :

- c'est une manière de faire circuler une de vos œuvres sur une enveloppe que vous affranchissez et que vous envoyez par La Poste.
- c'est un plaisir partagé par vous le créateur , par le correspondant qui reçoit votre envoi illustré et par les Postiers qui achemineront votre œuvre.

Si vous souhaitez partager, surprendre, être surpris, oser...  
n'hésitez pas, créez et postez !

**Une sélection des « Lettr'Art » sera exposée courant 2022 et fera l'objet d'une parution dans notre revue Post'Art.**

La sélection Lettr'Art 2021 a été exposée lors de 5 expositions en 2021 avec franc succès, éveillant la curiosité des visiteurs.

(Maisons-Alfort, Vannes, Ile d'Oléron, Le Mesnil Esnard et Paris)

**Envoyez-nous vos Lettr'Art avant le 31 mars 2022.**

à l'adresse de la Fédération :

La Société Artistique  
68 avenue du Général de Gaulle  
94700 Maisons-Alfort

## Règlement du challenge

**Le principe :**

envoyer une ou plusieurs enveloppes illustrées :  
*maximum 3 Lettr'Art par participant.*

Courrier envoyé par l'artiste adhérent à la Société Artistique.

Il faut une enveloppe timbrée et oblitérée.

**Les modalités :**

Pas de thème imposé pour cette deuxième édition.

Techniques et formats libres : peintures, dessins, gravures, photos, collages et autres...

Mais attention pas de *format dépassant le A4.*

Tout est donc permis (créations à plat, en relief et en volume), dans la limite des règlements de La Poste (pas de denrées périssables, d'objets coupants...).

Si le participant utilise une photo, il garantit qu'il en est l'auteur et qu'il a obtenu les autorisations des personnes présentes sur cette photo ou qu'elle est libre de droits d'auteur et de droits à l'image. Les photos représentant des enfants mineurs sont soumises à une autorisation parentale.

**A votre tour, laissez libre cours à votre imagination  
créez et envoyez de « l'art posté » !**